

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE QUAD SUR PISTE

ART. 1 - DEFINITION

La FFM (Fédération Française de Moto) met en compétition une épreuve de quads sur terre, 1 pilote uniquement / 1 ou 2 machines à condition d'avoir présenté les deux machines au contrôles techniques. Cette épreuve est ouverte aux quads de cylindrée de 125cc à 1000cc.

ART. 2 - CATEGORIES

Junior – féminin – 12/13 ans – 14/15 ans - 4x4 - 4X2 – Vétérans

ART. 3 - PILOTES ADMIS

Tous les licenciés possédant une licence INTER, UEM, NCA, NJC, ou Licence à la journée.

Nul ne peut prendre part à cette manifestation sportive en qualité de concurrent, s'il n'est pas titulaire d'une licence F.F.M. ou d'une licence à la journée.

Le nombre de pilotes est limité à 120 maximums.

ART. 4 - CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur un circuit d'auto-cross.

Le circuit sera doté de toutes les normes de sécurité nécessaires.

ART. 5 - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les pilotes devront présenter personnellement leur licence F.F.M., permis de conduire moto grosse cylindrée ou CASM.

Une caution de 50€, par chèque, sera demandée aux contrôles administratifs pour la remise du dossard. Il est interdit de masquer les logos des dossards.

ART. 6 - VERIFICATIONS TECHNIQUES

La machine sera équipée, obligatoirement, de numéros de course (un numéro à l'avant et deux numéros à l'arrière, plaque verticale, n° non fournis par l'organisateur), d'un coupe circuit, de nerf bar et d'un éclairage avant et arrière.

BRUIT : toutes les machines devront être conforme à la norme bruit du règlement F.F.M., sous peine d'exclusion, selon le règlement.

Le pilote devra présenter un extincteur aux contrôles techniques. Il devra le conserver durant toute l'épreuve sur son stand.

Le pilote doit obligatoirement avoir une tenue moto : Casque, bottes, gants, manches longues, pantalons longs.

Le casque doit être présenté aux contrôles techniques.

Il a l'obligation de prévoir un tapis absorbant sur support étanche (2m/1m50) de protection sous son motocycle.

ART. 7 - ESSAIS

La participation aux essais est obligatoire (au moins à une manche). Les essais s'effectueront par manche de 30 machines.

ART. 8 - GRILLE DE DEPART

Le départ s'effectuera pour les essais libres 1 et les qualifications 1 en fonction du tirage au sort. Le départ des essais libres 2 est identique à celui des essais libres 1. Pour les qualifications 2, le départ est donné dans l'ordre inverse des qualifications 1. Pour les quarts, le départ s'effectuera en fonction des résultats de qualifications 1 et 2. Le départ des 1/2 s'effectuera en fonction du résultat des quarts soit 1^e quart et 2^{ème} quart font la 1^e demi finale, 3^{ème} et 4^{ème} quart font, la 2^{ème} demi-finale. Les places seront établies ainsi :

1 ^{er} du quart 1	1 ^{er} du quart 2	2 ^{ème} du quart 1
2 ^{ème} du quart 2	3 ^{ème} du quart 1	Etc..

Pour la finale, le départ s'effectue en fonction du résultat des demi-finales.

1 ^{er} de la demi-finale 1	1 ^{er} de la finale 2	2 ^{ème} de la finale 1
2 ^{ème} de la finale 2	3 ^{ème} de la finale 1	Etc...

ART. 9 - COURSE

Chaque manche sera composée de 30 machines maximum et d'une durée de 6 à 7 tours en fonction du circuit. En 1 / 4 de finale et 1 / 2 finale, les 12 premiers pilotes seront qualifiés (cette sélection pourra être étendue à 15 pilotes maximum).

Une finale 4x4 et une finale féminine peuvent être mises en place, elles ne seront en aucun cas obligatoires. Si celles ci ont lieu, les points du classement du Championnat seront attribués pour la catégorie 4X4 et féminine en fonction du résultat de ces finales, sinon c'est le classement des 1/4 ou des 1/2 ou de la finale scratch qui déterminera les points. Une remise des prix est organisée à l'issue chaque épreuve.

ART. 10 - LE CLASSEMENT

Les classements du Championnat sont issus du classement Scratch :
Junior – féminin – 12/13 ans – 14/15 ans - 4x4 - 4X2 – Vétérans

A chaque épreuve, tous les licenciés (sauf NCB ou à la journée) marquent des points pour le Championnat. Pour le classement final, le cumul des points des 4 meilleurs résultats définira le vainqueur du Championnat de France. Pour le classement féminin, 4X4, 4X2 et juniors (16 à 20 ans), le principe est le même.

La remise des prix du Championnat de France de Quad sur Piste aura lieu après l'homologation des résultats.

Les licenciés NCB ou à la journée

Classement uniquement à l'épreuve, pas de cumul de points.

ART. 11 - BAREME DES POINTS

1 ^{er}	42 pts	6 ^{ème}	30 pts	11 ^{ème}	20 pts	16 ^{ème}	15 pts	21 ^{ème}	10 pts	26 ^{ème}	5 pts
2 ^{ème}	38 pts	7 ^{ème}	28 pts	12 ^{ème}	19 pts	17 ^{ème}	14 pts	22 ^{ème}	9 pts	27 ^{ème}	4 pts
3 ^{ème}	36 pts	8 ^{ème}	26 pts	13 ^{ème}	18 pts	18 ^{ème}	13 pts	23 ^{ème}	8 pts	28 ^{ème}	3 pts
4 ^{ème}	34 pts	9 ^{ème}	24 pts	14 ^{ème}	17 pts	19 ^{ème}	12 pts	24 ^{ème}	7 pts	29 ^{ème}	2 pts
5 ^{ème}	32 pts	10 ^{ème}	22 pts	15 ^{ème}	16 pts	20 ^{ème}	11 pts	25 ^{ème}	6 pts	30 ^{ème}	1 pt

ART. 12 - RECLAMATIONS

En cas de contestation, la réclamation devra être établie dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, PAR ECRIT, signée et accompagnée d'un chèque de 75 € à l'ordre de la FFM.

ART. 13 - SECURITE

Un médecin, une équipe de secouristes et une ambulance seront en permanence au bord de la piste.

ART. 14 - EXECUTION DU REGLEMENT

Le directeur de course désignera les commissaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il est chargé de l'application du présent règlement. BAREME DES PENALITES, voir annexe ci-jointe.

Jury de course composé de : Directeur de course, représentant des pilotes, responsable des commissaires, organisateur ou représentant, délégué départemental et régional si présents, représentant de la commission technique si présent et membre de la CNS Moto si présent.

ART. 15 - SPORTIVITE ET RESPECT DU REGLEMENT

Tout manquement au règlement, tout comportement antisportif, tout accrochage volontaire, ne pourront être tolérés et entraîneront l'exclusion du contrevenant.

BAREMES DES PENALITES

AVERTISSEMENT	ACCROCHAGE LITIGIEUX DEFAUT D'ECLAIRAGE NON RESPECT DES DRAPEAUX
DISQUALIFICATION	PRESENTATION EN RETARD EN PRE-GRILLE ABSENCE DE LA GOUPILLE DE L'ECROU CENTRAL DES ROUES AR FAUX DEPART
NON QUALIFICATION - RETRAIT DES POINTS DE LA MANCHE	3 AVERTISSEMENTS ACCROCHAGE VOLONTAIRE (poussette,...)
EXCLUSION DU TROPHÉE DE LA GLISSE SANS REMBOURSEMENT	PRENDRE LA PISTE EN SENS INVERSE NON RESPECT DES OFFICIELS (Directeur de Course, Commissaires,...)

Annexe 1 au Règlement du Championnat de France de Quads sur Piste